



BARÈME D'HONORAIRES

MCE IMMO
SARL au capital de 10 000€ - RCS de Angers n° 951 979 244
Siège social : 7 Place du Champ de Foire 49700 DOUE LA FONTAINE
Tel : 02 41 59 60 44 - E-mail : doue-en-anjou@laforet.com

Ventes – Barème à compter du 01/02/2024

Honoraires de transaction :

Prix de vente	Honoraires HT	Honoraires TTC
De 0 à 10.000€	2 208.33€	2 650€
De 10 001 à 20 000€	2 625.00€	3 150€
De 20 001 à 40 000€	3 541.67€	4 250€
De 40 001 à 50 000€	3 875.00€	4 650€
De 50 001 à 60 000€	4 708.33€	5 650€
De 60 001 à 70 000€	5 208.33€	6 250€
De 70 001 à 80.000€	5 625.00€	6 750€
De 80 001 à 90 000€	5 958.33€	7 150€
De 90 001€ à 100 000€	6 208.33€	7 450€
De 100 001 à 110 000€	6 458.33€	7 750€
De 110 001 à 130 000€	6 791.67€	8 150€
De 130 001 à 150 000€	7 291.67€	8 750€
De 150 001 à 175 000€	7 625.00€	9 150€
De 175 001 à 200 000€	8 333.33€	10 000€
De 200 001 à 225 000€	9 583.33€	11 500€
De 225 001 à 250 000€	10 416.67€	12 500€
De 250 001 à 275 000€	11 250.00€	13 500€
De 275 001 à 300 000€	11 875.00€	14 250€
De 300 001€ à 330 000€	4.17% du prix de vente	5% du prix de vente
Au-delà de 330 000€	3.75% du prix de vente	4.5% du prix de vente

Les honoraires sont à la charge de l'acquéreur, sauf stipulation contraire prévue au mandat.

Cas particuliers :

Honoraires au titre d'un mandat de recherche pour un bien identifié et dont le mandat de vente est détenu par autre agence :

- L'acquéreur ne sera débiteur à l'égard de notre agence d'aucun honoraires ou frais.
- Notre agence est dans ce cas exclusivement rémunérée par l'agence titulaire du mandat de vente, par voie de rétrocession d'honoraires.

Honoraires au titre d'un mandat de vente détenu par une autre agence immobilière et pour lequel nous avons reçu une délégation de mandat :

- Les honoraires applicables sont ceux de l'agence ayant signé le mandat initial. Le consommateur peut obtenir des informations sur ces honoraires sur simple demande à l'accueil.

Autres prestations

Avis de valeur : Offert

Honoraires de rédaction d'acte : 240 € à la charge de l'acquéreur

Etat des risques et pollutions (suivi et réalisation) : 35€ TTC



Agence Laforêt DOUE EN ANJOU

Honoraires pour les baux d'habitation ou mixtes régis par la loi n°89-462 du 6 juillet 1989 :

	Charge bailleur	Charge locataire
Visite du logement, constitution du dossier et rédaction du bail	8 € TTC / m ² de surface habitable*	8 € TTC / m ² de surface habitable*
État des lieux d'entrée	3 € TTC / m ² de surface habitable*	3 € TTC / m ² de surface habitable*
Entremise et négociation	Offerte	X

*Les honoraires seront plafonnés à un mois de loyer hors charges à la charge du bailleur et un mois de loyer hors charge à la charge du locataire.

Honoraires pour les autres types de baux :

Baux professionnels et commerciaux : 20% TTC du loyer annuel hors charges à la charge du locataire.

Honoraires d'état des lieux de sortie :

	Charge bailleur	Charge locataire
Etat des lieux de sortie bail nu	Inclus si souscription à la gestion locative sinon : 170 € TTC	X
Etat des lieux de sortie bail meublé	Inclus si souscription à la gestion locative sinon : 190 € TTC	X
Etat des lieux de sortie bail commercial ou professionnel	Inclus si souscription à la gestion locative sinon : 170 € TTC	X

Honoraires de Gestion locative :

PACK ESSENTIEL à 5.5% TTC ou PACK SERENITE à 7% TTC du loyer charges comprises à la charge du bailleur

Garantie loyers impayés (GLI) : 2.2% TTC du loyer charges comprises à la charge du bailleur.

Agence Laforêt DOUE EN
ANJOU
Annexe au mandat de gestion

FAVORIZ

**PACK
ESSENTIEL**
5,5 % TTC

**PACK
SÉRÉNITÉ**
7 % TTC

Prestations initiales :

Etablissement et envoi des avis d'échéances et quittances de loyer	✓	✓
Quittancement et gestion des encaissements de loyer, charges et dépôt de garantie	✓	✓
Etablissement et envoi des comptes rendus de gestion	✓	✓
Révision du montant des loyers en fonction de l'évolution des indices de référence	✓	✓
Contrôle des attestations d'assurance et contrats d'entretien du locataire	✓	✓
Régularisation des charges annuelles	✓	✓
Rédaction d'actes (avenant, renouvellement des baux)	✓	✓
Vérification de l'état du bien géré à chaque remise en location	✓	✓
Commande et suivi des diagnostics techniques obligatoires (hors frais de diagnostics)	✓	✓
Gestion et suivi des congés locataires/mandant (hors frais de commissaire de justice)	✓	✓
Gestion des impayés/dégradations/non-respect des obligations (hors frais de procédure)	✓	✓
Gestion technique travaux bailleur inférieurs à 300 € : faire exécuter et suivre les travaux	✓	✓

Prestations annexes :

Extranet (visibilité du compte bailleur et mise à dispo de documents)	50 € / an	✓
Visite conseil (pré état des lieux de sortie)	50 €	✓
Etablissement du document d'aide à la déclaration des revenus fonciers	100 €	✓
Gestion et suivi des sinistres : Déclaration, devis, suivi travaux, indemnisation	350 € / sinistre	350 € / sinistre
Représentation commission départementale de conciliation (préparation dossier + audience)	75 €	✓
Monopropriété : visite des parties communes (fréquence à déterminer au mandat)	✓	✓
Représentation en Assemblée Générale	50€ / heure	✓

Nos produits d'assurances :

Assurance contre les risques locatifs (loyers impayés et détériorations immobilières)	2.2 %	2.2 %
---	-------	-------

* % TTC facturé sur la totalité des encaissements, le cout du pack est à la charge du mandant. Tous les tarifs indiqués sont TTC